

5 bonnes raisons de créer

votre entreprise
avec une plateforme

INITIATIVE



Un réseau. Un esprit

1 Vous bénéficiez d'un appui global,

Avant la création, vous êtes aidé pour le montage du projet ou orienté vers un partenaire. Ensuite, le prêt d'honneur pallie votre manque de fonds propres. Enfin, nous suivons la bonne marche de votre entreprise et mobilisons un parrain. Ces services sont sans frais. Vous pouvez obtenir un prêt Nacre réservé aux demandeurs d'emploi ou d'autres dispositifs publics que nous gérons. Si vous reprenez une entreprise, vous bénéficiez des mêmes services.



2 d'un prêt d'honneur gratuit,

Une fois votre projet prêt, vous le défendez devant un comité d'experts bénévoles. Notre prêt d'honneur (maximum 23 000 € est accordé sans intérêts et sans garantie. Vous le remboursez en 3 ans en moyenne. Avec ce prêt, vous pouvez financer votre besoin en fonds de roulement ou des investissements immatériels. Les banques vous accordent ensuite plus facilement un financement bancaire : 1 euro de prêt d'honneur déclenche en moyenne 8 euros de prêt bancaire.



3 d'un parrain qui aide à se poser les bonnes questions,

Vous bénéficiez de l'expérience d'un chef d'entreprise, d'un cadre ou d'un senior. Le parrain écoute de façon bienveillante, aide à se poser les bonnes questions et à trouver les réponses, il épaulé face aux difficultés et ouvre son carnet d'adresses. Sans jamais s'immiscer dans la gestion.



4 Vous bénéficiez d'un suivi après création

Ce suivi est obligatoire et financé par le Conseil Régional de Bourgogne. Il est effectué par les mêmes opérateurs qui réalisent l'accompagnement, afin que les liens créés lors de l'accompagnement soient profitables à la réalisation du suivi.

Ce suivi permet si besoin de mettre au point une stratégie correctrice en cas de difficulté de l'entreprise.



5 Nous allons oublier l'essentiel :

83 % des entreprises que nous aidons sont toujours en vie trois ans après la création, avec le même chef d'entreprise à leur tête.



Un dossier unique de demande d'aides

 Dossier
Je m'entreprends en Bourgogne®

<https://eco.e-bourgogne.fr>

**Rubrique « JE CREE »
« Mon espace Projets »**

Nous contacter :

Initiative Nièvre

Tél. : 03 86 60 61 09

E-mail : contact@initiative-nievre.com

1 Avenue du Général de Gaulle – Escalier A
58000 NEVERS

MEMBRE DE



Nos partenaires :



Groupe Adecco

